



Communiqué Intersyndical

Lettre ouverte à la directrice nationale de la PJJ

Madame la Directrice,

Suite à l'audience de mercredi 31 juillet 2024, notre intersyndicale a dénoncé unanimement vos prises de décisions inacceptables et incompréhensibles et la casse sociale sans précédent que vous voulez faire subir à notre institution. Mardi 6 août, nous étions reçus au Ministère de la Justice qui nous annonçait le déblocage de 3 millions d'euros afin de permettre le maintien des contrats nécessaire à l'exercice de nos missions et au bon fonctionnement de nos services.

Au lendemain de ces annonces significatives pour le budget de la PJJ, votre silence assourdissant est un très mauvais signal. Les informations que nous avons des terrains sont détestables et nous scandalisent : les personnels continuent de recevoir des notifications de non renouvellement de leur contrat et les directions territoriales et régionales nous laissent entendre qu'il ne serait pas question de revenir sur votre plan social.

Comment expliquer ce manque de loyauté et de respect de votre part vis-à-vis des annonces faites et des engagements pris devant les représentant-es du personnel par notre ministère de tutelle ? Cette entêtement nuit à notre administration tout entière et constitue une atteinte grave à la crédibilité de la direction de la PJJ.

Nos 4 organisations syndicales exigent, dans le cadre de l'intersyndicale, que les moyens accordés soient aussitôt alloués au renouvellement des contrats initialement validés par les directions régionales. **Nous déposons, par conséquent, un préavis de grève à partir du mercredi 14 août 2024.**

Paris, le 07 août 2024